



Chers Parents

L'école de rugby de la VGA Saint Maur organise une semaine de stage
du lundi 25 octobre au vendredi 29 octobre 2021
Stade Paul Meyer, 3 rue de Paris à Sucy en Brie.

Ce stage s'adresse aux enfants déjà pratiquants et aux débutants appartenant aux catégories suivantes :

- **M-14/F-15** (garçons nés en 2008 et 2009, filles nées en 2007 et 2008 et 2009),
- **M/F-12** (garçons et filles nés en 2010 et 2011),
- **M/F-10** (garçons et filles nés en 2012 et 2013),
- **M/F-8** (garçons et filles nés en 2014 et 2015).

Le programme prendra en compte les objectifs de la saison 2021-2022 et sera adapté au contexte sanitaire qui prévaudra au moment du stage et aux prescriptions de la Fédération Française de Rugby.

Il comprendra des activités

- de renforcement des acquis (règles du jeu, ateliers techniques, organisation collective, jeu sans contact, jeu au contact) pour les pratiquants,
 - d'initiation avec intégration progressive aux ateliers et au jeu pour les débutants.
- Diverses activités ludiques seront également proposées (jeux, vidéo, challenges individuels et collectifs...).

Horaires :

de 08h45 (RDV sur le Parking) **à 16h30** (retour sur le parking)

Prix du stage : 130 €, repas de midi et collation compris.

- Un complément de 10 € sera demandé aux non licenciés pour la couverture assurance.

Les inscriptions seront prises jusqu'à épuisement des places disponibles ou, au plus

tard, le lundi 18 octobre 2021.

Contacts

Jean-Marc GRAVIER : 06 48 08 70 63 – jean-marc.gravier@orange.fr
Mickaël MEYET : 07 83 89 57 88 - mickael.meyet@hotmail.fr

Fiche d'inscription – stage du mois d'Octobre 2021

(à envoyer par courriel à jean-marc.gravier@orange.fr, ou à remettre au prochain entraînement)¹

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Licencié à la VGA St Maur Rugby oui non

Contacts joignables :

Nom parent 1 : Mobile : mail :

Nom parent 2 : Mobile : mail :

1. Licencié FFR dans un autre club que la VGA :

Club :

N° de licence :

↳ **fournir une copie de la licence et de la fiche d'autorisation de soins**

2. Non licencié FFR

Sport(s) pratiqué(s) :

\ **Fournir une attestation médicale de non contre-indication à la pratique du sport
et
une autorisation de soins en cas d'urgence**

Commentaire particulier (contre-indication alimentaire, allergies, autre,...) :

Acompte à l'inscription (50 € minimum) : € (solde le 18 octobre 2021 au plus tard)

chèque espèces chèques ANCV

Chèque à l'ordre de VGA St Maur Rugby

1 - Les dossiers d'inscriptions peuvent également être adressés ou déposés à l'adresse suivante :
Jean-Marc Gravier, 28 rue de la Réunion 94100 Saint Maur des Fossés

Fait à _____, le _____ 2021

(signature)